

PUBLICATION LE 19 mai 2021

Niveau de publication choisie : Site internet de l'acheteur et Portail Marches-Publics.info

PASSERELLE PRESSE

Cet avis sera transmis par courriel automatiquement aux supports de presse choisis, soit :
Le Parisien - Ed. du 60 - version Integrale

AVIS

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

**ADTO-SAO AGISSANT AU NOM ET
POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE
DE CREIL**

Mme Florence SYOEN - Directeur
Général

36 avenue Salvador Allende - Bâtiment A
60000 BEAUVAIS

Tél : 03 44 06 27 80

W Correspondre avec l'Acheteur

L'avis implique un marché public.

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.



Objet	Réalisation d'études géotechnique (G4) portant sur les travaux d'aménagement d'espaces publics et d'équipements portuaires en vue de la réalisation de la ZAC Ec'eau Port
Référence	21083 / 21-238
Type de marché	Services
Mode	Procédure adaptée
Code NUTS	FRE22
DESCRIPTION	<p>Le prestataire attributaire interviendra dans les conditions fixées dans le Code de la Commande Publique et les pièces contractuelles du marché listées et priorisées dans le contrat valant acte d'engagement et CCAP notifié au titulaire du marché.</p> <p>Procédure adaptée ouverte avec possibilité de négociation. Dans l'affirmatif, l'ensemble des offres fera l'objet d'une demande de négociation dans les conditions précisées dans le règlement de consultation.</p> <p>Les candidats peuvent effectuer une visite des lieux d'exécution du marché avant la remise de leur offre dans les conditions fixées à l'article 2.9 du règlement de consultation.</p>
Code CPV principal	71332000 - Services d'ingénierie géotechnique
	La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : Non
Forme	<p>Prestation divisée en lots : Non</p> <p>Les variantes sont refusées</p>
Quantité ou étendue	Le marché ne comporte pas de prestations supplémentaires éventuelles (PSE).
Options	<p>Oui</p> <p>Le Maître d'Ouvrage se réserve la possibilité d'appliquer l'article R 2122-7 du Code de la Commande Publique.</p> <p>Le marché comporte des phases techniques définies dans les documents de la consultation.</p> <p>Le marché ne sera pas reconduit.</p>
Conditions relatives au contrat	
Cautionnement	<p>Le titulaire est dispensé de retenue de garantie.</p> <p>Le marché ne fait pas l'objet d'une avance.</p>

Financement	Paiement à 30 jours par virement. Prix ferme non actualisable. Prix global et forfaitaire. Possibilité de nantissement ou de cession de créances. Modalités de financement : subvention et/ou fonds propres (autofinancement et emprunt).
Forme juridique	Le mode de dévolution du contrat est défini dans le règlement de consultation.
Autres conditions	Conditions particulières d'exécution : Non

Conditions de participation**Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :**

Les éléments nécessaires à la sélection des candidatures et à l'attribution du marché sont précisés dans le règlement de consultation.

Marché réservé : Non

La prestation n'est pas réservée à une profession particulière.

Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché : Non

Critères d'attribution	Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction du critère unique du prix le plus bas.
-------------------------------	---

Renseignements Correspondre avec l'Acheteur**Documents**

- Règlement de consultation
- Dossier de Consultation des Entreprises

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :

Documents payants : Non

Offres	Remise des offres le 10/06/21 à 12h00 au plus tard. Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français. Unité monétaire utilisée, l'euro. Validité des offres : 6 mois , à compter de la date limite de réception des offres.
---------------	--

Dépôt

- Déposer un Pli dématérialisé

Cette consultation bénéficie du Service DUME

Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

La présente procédure est passée par l'ADTO-SAO, agissant au nom et pour le compte de la commune de CREIL.

Les candidats devront télécharger l'ensemble du dossier de consultation des entreprises sous forme électronique via le site <https://www.aws-entreprises.com/entreprise/avis>.

Lors du téléchargement, il est conseillé de renseigner le nom du soumissionnaire et une adresse électronique permettant une correspondance électronique, afin de bénéficier de toutes les informations diffusées lors de la présente consultation.

En cas de retrait anonyme, le candidat ne pourra porter aucune réclamation s'il ne bénéficie pas de toutes les informations complémentaires diffusées par la plateforme de dématérialisation lors du déroulement de la présente consultation.

Les conditions de remise des plis indiquées au règlement de consultation s'imposent aux candidats. Toute remise sous une autre forme que celle imposée entraînera l'irrégularité de l'offre.

Marché périodique :	Non
---------------------	-----

Fonds	Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds
-------	--

communautaires : Non

Recours

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif d'Amiens

14, rue Lemerchier

80011 Amiens Cedex 01

Tél : 03 22 33 61 70 - Fax : 03 22 33 61 71

greffe.ta-amiens@juradm.fr

Organe chargé des procédures de médiation :

CCRA 54

Préfecture

1 rue du Préfet Claude Erignac

CS 60031

54038 Nancy CEDEX

Tél : 03 83 34 26 26 - Fax : 03 83 27 49 84

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

Référé précontractuel: depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat (article L. 551-1 du code de justice administrative).

Référé contractuel: 31 jours à compter de la date de publication de l'avis d'attribution du marché (article L. 551-13 à L. 551-23 et R. 551-1 à R. 551-9 du code de justice administrative).

Recours pour excès de pouvoir : dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet (articles R. 421-1 à R. 421-3 du code de justice administrative).

Recours de plein contentieux: dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché.

Envoi le 19/05/21 à la publication

Publication aux supports de presse suivants : Le Parisien - Ed. du 60